

LE TRAIT D'UNION

volume 51, numéro 02 février 2026



Marche aux flambeaux p.7

Inscription maternelle p.15

Randonnée de vieilles motoneiges:
C'est un départ p. 12



**La meilleure
Boucherie en ville**

703, 4^e avenue Painchaud
La Pocatière

418 856-1163

Livraison gratuite à Saint-Bruno

Ovide Lévesque

Votre conseiller automobile de
confiance du Groupe Olivier

☎ 418-551-2532

✉ olevesque@groupeolivier.com

Avec un accès à plusieurs marques!



Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0
Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net
Pour consultation: www.stbrunokamouraska.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter une atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal Saint-Bruno

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée : 20 février 2026



Conseil d'administration

Présidente :	Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente :	Micheline Dionne 492-5281
Trésorière :	Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire :	Claudette Rivard 492-1612
Directrice :	Maryse Bernier 418-308-0762

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Guylaine Saint-Pierre	Constance Gagné
Micheline Dionne	Fabrique Saint-Bruno
Maryse Bernier	MRC Kamouraska
Claudette Rivard	Anne Gauvin
Pascale Pelletier Ouellet	Gilles Plourde
Patrice Mathieu	Co-éco
Mathieu Rivest	

Sommaire :

Page 3 : Chronique éditoriale
Page 4 : Clin d'oeil municipal
Page 5-6-7 : Assemblée publique de consultation
Page 8: Mot du maire
Page 9: Offre d'emploi
Page 10: Marche aux flambeaux - Cardio sur chaise -
Inscription maternelle
Page 11 : Chronique culinaire - Je collationne
Page 12-13 : Concours de dessins
Page 14 : Randonnée de vieilles motoneiges
Page 15 : Bibliothèque - Astuces avec Vicks
Page 16 : Place de l'église - Club des 50 ans et plus
Page 17 : Co-éco
Page 18 : Programme aide financière Côte-du-Sud -
Centre-Femmes
Page 19 : MRC Kamouraska
Page 20 : APHK - Recensement Canada
Page 21 : Heures d'ouverture
Page 22-23 : Commanditaires
Page 24 : Calendrier des activités

Mettre le temps en conserve

On a parfois l'impression que le temps file à toute allure et que le monde ne cesse de se transformer. Dans notre région, des commerces ouvrent, puis ferment. Des festivals sont créés, puis disparaissent. Des gens jouent un rôle de premier plan avant de reprendre une existence plus discrète. Tout semble éphémère. La réalité nous glisse entre les doigts.

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais il m'arrive de souhaiter ardemment pouvoir fixer la vie qui passe, de vouloir déposer une cloche de verre sur une période pour l'empêcher de tomber dans l'oubli. Préserver le souvenir de ce que j'ai vu et vécu me paraît aussi essentiel que de mettre en pot les récoltes du jardin.

Heureusement, la mise en conserve de l'histoire de nos familles, de nos villages et de nos régions existe bel et bien. Elle porte un joli nom : archivage.



Mon grand-père et ses collègues au chantier - archive de mon oncle Roland Sirois

Laissez-moi vous raconter une tranche de vie. Je marchais un jour dans les rues de Québec. C'était l'époque des petits bacs à recyclage bleus, avant l'arrivée des gros trucs roulants. Près du trottoir, dans un de ces bacs, sur une pile de papiers quelconques, était posée une grande photo noire et blanc entourée d'un passe-partout à peine jauni. On y voyait des gens de tous âges, sans doute les membres d'une famille, endimanchés pour une occasion spéciale. J'ai pris la photo entre mes mains pour admirer la qualité du cliché – l'œuvre de professionnels – et pour regarder la façon dont les enfants, les femmes et les hommes étaient coiffés et habillés, à une époque que je situais dans les

années 1940. Je ne connaissais pas ces gens. Certains d'entre eux étaient-ils toujours en vie? S'agissait-il de bonnes personnes ou d'individus peu recommandables? Impossible de le savoir. Mais j'étais certaine d'une chose : laisser cette photo partir au recyclage signifiait qu'elle serait détruite et que, s'il n'en existait aucun autre exemplaire, cet instant fixé sur la pellicule serait perdu à jamais.

J'ai donc emporté chez moi la photographie, me disant qu'elle pourrait m'inspirer un jour, dans l'écriture d'une histoire ou d'un article... et ce jour est venu.

Nous avons presque tous des photos, des films, des vidéos, des cartes mortuaires, des journaux intimes et divers documents liés à notre famille. Certains collectionnent les factures anciennes portant l'en-tête des commerces, les dépliants publicitaires, les billets de cinéma, les programmes de spectacles. Cette manie peut paraître inutile sur le coup, mais imaginez, quand des décennies auront passé. Imaginez ouvrir une boîte et y trouver le magasin Auguste Michaud de Saint-Pascal, l'exposition agricole de 1960 ou le Bar du P'tit moulin de Saint-Bruno. Instantanément, des souvenirs remontent de notre passé, et ce ramassis prend aussitôt une grande valeur.

En fait, ces documents en apparence anodins constituent de précieuses archives. Ils gardent la trace de la vie de notre région et de notre temps. Une simple facture, par exemple, rappelle les articles vendus et le prix des choses à une époque donnée, mais aussi le graphisme et l'esthétique des logos en vogue au moment de son impression.

Mais que faire de nos archives familiales ou commerciales? Que se passe-t-il si nos descendants ne s'y intéressent pas? À qui les léguer pour en éviter la destruction?

Soyez sans crainte, des solutions existent. Nous pouvons les confier à des organismes comme les Archives de la Côte-du-Sud, dont les locaux se trouvent à La Pocatière, la Société historique de Rivière-du-Loup ou les sociétés de généalogie. Il y a aussi Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), dont le site Web présente la façon de faire don de ses documents.

Vos souvenirs seront en sécurité entre les mains d'archivistes professionnels. Une fois classés et répertoriés, ils pourront servir à toute personne désireuse de comprendre le passé, qu'il s'agisse des descendants de votre famille ou de l'ensemble de l'humanité présente et à venir.

Lectrices et lecteurs du Trait d'union, si d'aventure vous entreprenez de faire le tri de vos photos et autres documents cet hiver, de grâce, ne jetez rien ! Vous détenez des traces uniques de notre histoire collective, de véritables trésors à mettre en conserve.

Guyline Saint-Pierre

Clin d'œil Municipal



Résumé séance du 20 janvier 2026

- Embauche permanente de Kim Martin comme adjointe administrative à partir du 1^{er} janvier 2026
- Embauche de surveillants de la patinoire : Anne-Sophie Dionne et William Plourde
- Démission de Éric Tétrault responsable des travaux publics effective au 17 janvier 2026
- Offre de services professionnels pour l'exploitation des ouvrages assainissement des eaux usées : Nordikeau au montant de 19 500 \$ / année 2026, 20 484 \$ / année 2027 et 21 504 \$ / année 2028
- Assemblée publique le 17 février à 19 h concernant les projets de règlement et les conséquences de leur adoption. Les personnes et organismes intéressés pourront s'exprimer sur ces projets de règlements. Ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet de la Municipalité au www.stbrunokamouraska.ca ou au bureau municipal du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
- Marche aux flambeaux : samedi 7 février 19 h
- Le rôle triennal est passé d'environ 68 000 000\$ à 116 000 000\$. Résultat : diminution du taux de taxation
- Le budget détaillé sera publié sur le site web
- Prochain conseil : 3 février 2026, 19 h 30

Pour l'intégralité des procès-verbaux, veuillez consulter le site internet de la Municipalité :

www.stbrunokamouraska.ca

Maryse Bernier
Pour Le Trait d'Union

STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Elles causent des bris d'égout, coûtent cher et gaspillent le temps de nos équipes.

Seul le papier de toilette va dans la toilette !

Lingettes = POUBELLE, pas les toilettes.





Aux personnes intéressées par les projets de règlements adoptés dans le cadre de la révision des Règlements d'urbanisme, lesdits règlements étant identifiés à la section 1 du présent avis.

1. LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Lors d'une séance tenue le 4 février 2025, le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a adopté, par résolution, les projets de règlements suivants :

- Projet de Règlement de zonage numéro **284-2026**
- Projet de Règlement sur le lotissement numéro **285-2026**
- Projet de Règlement sur la construction numéro **286-2026**
- Projet de Règlement sur l'administration des règlements d'urbanismes numéro **287-2026**

Ces projets de règlements sont adoptés dans le cadre d'un processus de révision des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska suite à l'entrée en vigueur, le 24 novembre 2016, du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska. En plus d'assurer la concordance aux objectifs du SADR et aux dispositions du document complémentaire, cette révision permet d'actualiser et d'harmoniser les outils d'urbanisme municipaux, lesquels n'ont pas fait l'objet d'une refonte depuis leur adoption en 1990 et en 2025.

2. OBJETS DES RÈGLEMENTS

2.1 Projet de règlement de zonage numéro 284-2026

Le projet de Règlement de zonage numéro 284-2026 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le règlement de zonage numéro 273-2025 de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska ainsi que ses amendements. Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la Municipalité de Saint-Bruno-de-

Kamouraska. Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter. Il contient des dispositions propres à certaines zones. Ces dernières sont illustrées au plan de zonage faisant partie intégrante du projet de règlement et peuvent être consultées selon les modalités indiquées à la fin du présent avis.

Ce règlement a pour but de réglementer l'utilisation du sol et des bâtiments sur le territoire. Il vise plus précisément à en ordonner le cadre physique et les activités qui y ont lieu.

a) Division du territoire en zones

L'objectif est de regrouper les usages et les constructions offrant des caractéristiques similaires et étant compatibles entre eux. Le territoire est divisé en zones et chaque zone comporte un numéro d'identification auquel sont attachées une ou deux lettres indiquant l'utilisation dominante :

- R Résidentielle
- RZ Résidentielle de réserve
- M Mixte
- P Publique et institutionnelle
- AF Agroforestière
- F Forestière
- ID Îlot déstructuré

b) Nomenclature des usages

Reprise de la classification selon le Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF) du Manuel d'évaluation foncière du Québec, édition 2014, qui ne concerne que les usages principaux. Les usages sont regroupés en sept (7) groupes d'usages en fonction de la compatibilité de leurs caractéristiques physiques, de leur impact sur le milieu environnant et l'environnement, de leur degré d'interdépendance et/ou de la propriété :

- H Habitation
- C Commerces de consommation et de services
- I Industriel
- P Public et institutionnel
- R Récréation
- F Forêt
- A Agriculture

Le règlement de zonage contient également les éléments suivants :

- Dispositions générales applicables aux usages et aux bâtiments
- Usages, bâtiments et constructions complémentaires et temporaires
- Aménagement des terrains
- Stationnement
- Affichage
- Entreposage extérieur
- Normes spécifiques à certains bâtiments et usages
- Normes spécifiques aux zones de villégiature
- Contraintes naturelles
- Contraintes anthropiques et usages contraignants
- Territoires d'intérêt
- Normes spécifiques pour le territoire agricole
- Gestion des droits acquis

2.2 Projet de Règlement sur la construction numéro 285-2026

Le projet de Règlement de construction numéro 285-2026 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de construction numéro 274-2025 de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska ainsi que ses amendements. Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Le règlement de construction prévoit des dispositions particulières concernant les normes de

construction. En effet, il permet à la Municipalité de contrôler la qualité, la durabilité et le caractère sécuritaire de la structure d'un bâtiment en régissant la nature des matériaux autorisés et la façon de les assembler.

Il régit, entre autres, les éléments suivants :

- La fondation d'un bâtiment;
- L'installation et le maintien de détecteurs de fumée;
- La ventilation mécanique et par circulation d'air naturel;
- La fortification des bâtiments;
- L'entretien, la sécurité et la salubrité des bâtiments;
- Bâtiment, construction ou ouvrage dangereux, inachevé, abandonné, endommagé, démoli ou déplacé.

2.3 Projet de règlement sur le lotissement numéro 286-2026

Le projet de Règlement de lotissement numéro 285-2026 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de lotissement numéro 275-2025 de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et ses amendements. Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Le règlement de lotissement a pour but de régir la subdivision du territoire en terrain (opération cadastrale) et de contrôler la structuration et l'organisation du développement selon l'utilisation du sol et la densité de construction souhaitées, l'environnement naturel ou selon la desserte en services d'aqueduc/d'égouts.

Le règlement de lotissement régit, entre autres, les éléments suivants :

- Les dimensions et la superficie minimale des terrains;
- Les normes de conception du réseau routier (dimensions, configuration, tracé).

2.4 Projet de règlement sur l'administration des règlements d'urbanismes numéro 287-2026

Le projet de Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 287-2026 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement d'administration des règlements d'urba-

nisme numéro 276-2025 de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska ainsi que ses amendements. Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Le règlement d'administration des règlements d'urbanisme a pour but d'établir les exigences relatives à tous les types de permis et certificats, d'encadrer les pouvoirs et devoirs du fonctionnaire désigné et de définir les obligations d'un propriétaire, occupant ou requérant.

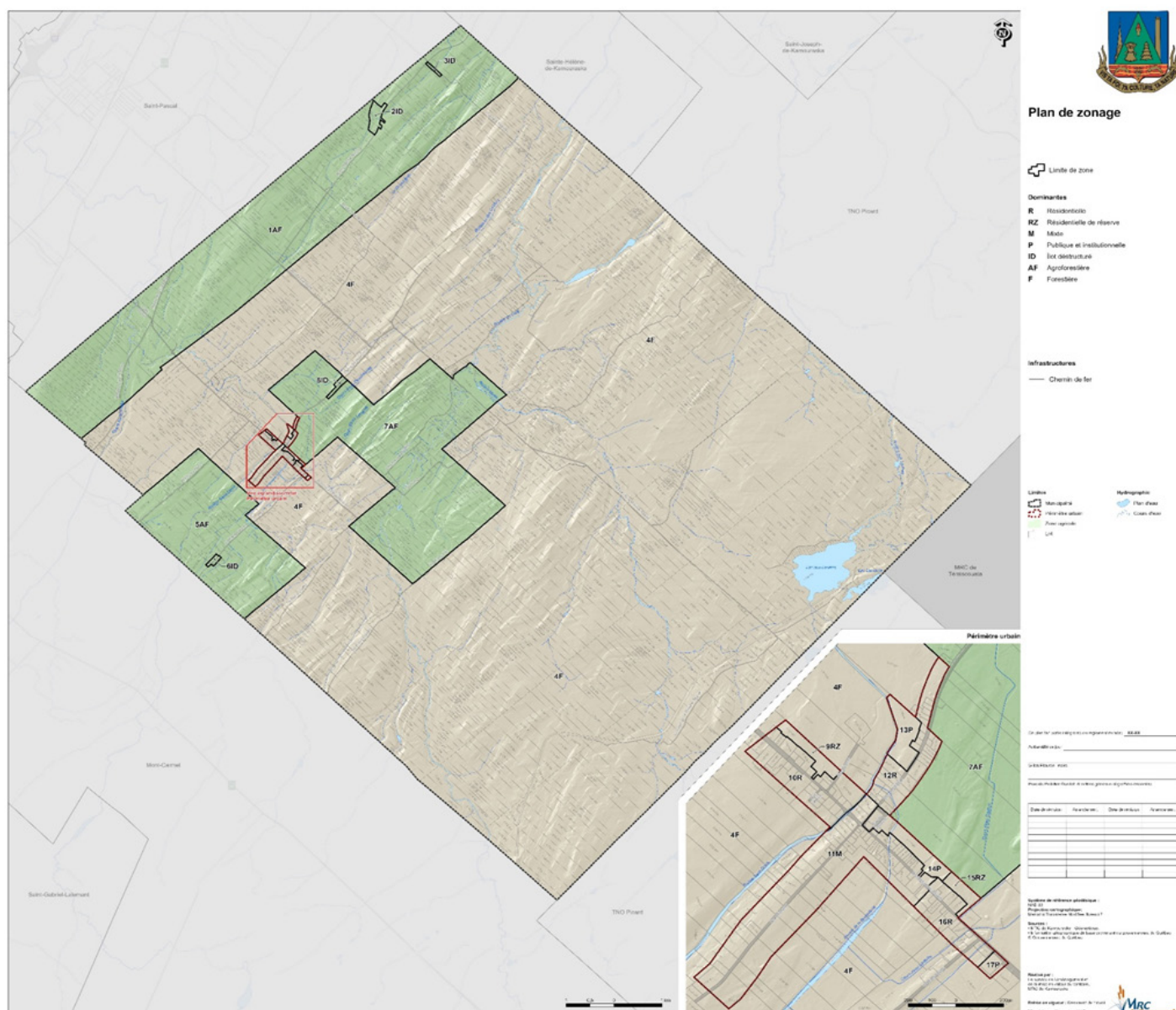
3. ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 17 février 2026 à 19 h, à la salle municipale située au 4, rue du Couvent à Saint-Bruno-de-Kamouraska. Au cours de cette assemblée

publique seront expliqués les projets de règlement et les conséquences de leur adoption, les personnes et organismes intéressés pourront s'exprimer sur ces projets de règlements. Les projets de règlements peuvent être consultés sur le site internet de la Municipalité au www.stbrunokamouraska.ca ou au bureau municipal du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, situé au 321, rue de l'Église, bureau 1, à Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 21^e jour du mois de janvier 2026.

Pascale Pelletier Ouellet, directrice générale, greffière-trésorière



Mot du maire



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**

Appel d'offres

Bonjour chers concitoyens,

Je profite de ce message pour vous souhaiter une très belle année 2026, remplie de beaux moments et surtout, de bonne santé.

Comme plusieurs le savent, depuis le 16 décembre, j'ai été un peu limité dans mes activités en raison d'une fracture. Heureusement, la situation s'améliore de jour en jour et, d'ici quelques semaines, tout devrait être rentré dans l'ordre... mes séries télé comprises !

L'année 2026 s'annonce très prometteuse pour Saint-Bruno. Plusieurs promoteurs disposent de terrains à vendre, pour tous les goûts, et déjà, des demandes de permis de construction pour de nouvelles résidences sont en cours pour l'année à venir.

Présentement, nous rencontrons certaines difficultés concernant l'ouverture et l'entretien des trottoirs en hiver. Nous sommes donc à la recherche d'une personne intéressée à effectuer ce travail, ainsi que quelques tâches connexes, comme l'ouverture manuelle des entrées de la municipalité et la sortie des poubelles de nos bâtiments.

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec le personnel de la Municipalité au 418-492-2612.

Par ailleurs, le poste de responsable des travaux publics est actuellement ouvert. Il s'agit d'une belle occasion de s'impliquer activement dans la vie municipale. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature et leur curriculum vitae à dg@stbrunokamouraska.ca.

Je profite aussi de l'occasion pour vous rappeler l'importance de ne pas jeter de lingettes, même celles dites «jetables», dans les toilettes. Ces lingettes causent des bris importants au réseau d'égout, entraînent des obstructions et occasionnent des réparations coûteuses pour la municipalité. Un petit geste au quotidien peut faire une grande différence pour la collectivité.

Merci de votre collaboration et de votre engagement envers notre belle municipalité.

Encore une fois, bonne année à tous et au plaisir de vous croiser prochainement.

Gilles Plourde, maire

Déneigement des trottoirs, des entrées des locaux municipaux (salle municipale et bibliothèque)

La Municipalité de SaintBrunodeKamouraska est à la recherche d'une personne pour assurer le déneigement des trottoirs et des entrées de ses locaux, notamment la salle municipale et la bibliothèque, afin de compléter la saison hivernale en cours.

Description des travaux

- Déneigement des trottoirs municipaux
- Déneigement des entrées de bâtiments municipaux
- Interventions selon les chutes de neige
- Machinerie fournie par la municipalité, au besoin

Période

- Dès que possible jusqu'à la fin de la saison hivernale

Exigences

- Disponibilité rapide lors des opérations de déneigement

Les trottoirs doivent être déneigés avant
7 h 30 et 15 h pour les écoliers

- Fiabilité et ponctualité
- Expérience en déneigement (un atout)

Soumission

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur offre de services à :

Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska
Personne responsable : Pascale Pelletier Ouellet
Téléphone : 418 492-2612
Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Nichée au cœur de la nature, la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska offre un cadre de vie paisible, accueillant et propice à l'épanouissement. Idéale pour celles et ceux qui recherchent un équilibre entre tranquillité et convivialité, elle propose un environnement riche en activités de plein air, ruisseaux cristallins et lacs enchanteurs. Venez découvrir un milieu de vie exceptionnel, où la nature est préservée et la communauté, chaleureuse.

La Municipalité est à la recherche d'une personne polyvalente et dynamique pour combler le poste de responsable des travaux publics. Sous l'autorité de la direction générale, la personne titulaire du poste aura pour mandat de planifier, coordonner et réaliser l'ensemble des activités liées au service des travaux publics.

Responsabilités

- Planifier, coordonner, diriger et documenter les activités d'entretien régulier et préventif du réseau routier, des infrastructures municipales, des édifices municipaux, de la machinerie ainsi que du matériel roulant, et ce en conformité avec les lois et règlements ;
- Préparer le calendrier des travaux, selon les saisons et les priorités établies avec la direction générale ;
- Évaluer la nature des travaux d'entretien et de réparation à effectuer, établir des estimations préliminaires et soumettre des recommandations à la direction générale ;
- Concevoir et mettre en place des méthodes et des procédés de travail visant l'efficacité et l'efficience des ressources de son département ;
- Favoriser et maintenir de bonnes relations avec tous les intervenants, soit les employés, la direction générale, les élus, les fournisseurs, les citoyens, etc. ;
- Assurer le respect et l'application des normes en vigueur en matière de santé et sécurité au travail ;
- Répondre aux appels d'urgence ;
- Accomplir toutes autres tâches ou responsabilités connexes que l'employeur juge être de ses compétences et habiletés.

Qualifications et exigences

- Posséder un minimum de 3 à 5 années d'expérience pertinente dans le domaine des travaux publics ou dans un domaine connexe ;
- Faire preuve d'habiletés manuelles et avoir des connaissances pratiques en entretien et en construction ;
- Démontrer un grand sens des responsabilités, de l'organisation, des priorités et faire preuve de rigueur professionnelle ;
- Être créatif, méthodique et orienté vers les solutions ;
- Travailler de façon autonome, avec minutie et souci du détail ;
- Posséder de bonnes habiletés à travailler en équipe ;
- Détenir un permis de conduire valide ;
- Avoir une maîtrise fonctionnelle de l'informatique, notamment de la suite Microsoft Office ;
- Détenir des connaissances en mécanique (un atout) ;
- Avoir une bonne connaissance des règlements d'urbanisme et de leur application (un atout) ;
- Avoir une expérience en milieu municipal (un atout).

Conditions de travail

Type d'emploi : Temps plein, permanent, de jour, de soir et de fin de semaine

Horaire de travail : 32 h par semaine, horaire flexible

Salaire offert : Selon l'expérience et les qualifications du candidat

Avantages reliés à l'emploi : Assurance collective, RREMQ, congés maladie, cellulaire fourni.

Date prévue d'entrée en fonction : Dès que possible

Les personnes intéressées à postuler son invité à transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le 9 février 2026 à 11 h.

Pascale Pelletier Ouellet, directrice générale, greffière-trésorière à dg@stbrunokamouraska.ca ou en personne au 321, rue de l'Église, bureau 1



Cardio sur chaise

Des séances de «Cardio sur chaise» pourraient être projetées sur grand écran à la salle municipale. Ces séances seraient progressives et adaptées aux besoins et capacités des participants(es).

Mais avant de se lancer dans ce projet, nous voulons connaître votre intérêt et vos préférences.

Les plages horaires disponibles seraient le lundi PM, lundi en soirée, jeudi PM et jeudi en soirée. Visitez la page Facebook de la municipalité à l'onglet sondage pour nous indiquer vos préférences. Nous pourrions créer 2 groupes afin d'accommoder les participants. Dès que nous aurons suffisamment de participants(es) dans l'une des plages horaire, nous vous ferons savoir les détails et la date du début des séances, toujours via la page Facebook de la municipalité.

Retrouvez forme et vitalité avec du **CARDIO SUR CHAISE!**

Bienvenue à toutes et à tous.

Constance Gagné



ÉCOLE SAINT-BRUNO

Il est le temps de faire l'inscription de votre enfant à la maternelle 4 ans et 5 ans [via le site Internet du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup](#), onglet admission-inscription.

LES PETITS +

- * Un environnement éducatif stimulant et sécuritaire;
- * Un programme pédagogique centré sur le développement global de l'enfant;
- * Une transition harmonieuse vers le milieu scolaire.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour avoir de l'information supplémentaire.

418-856-7053 poste 4710
sec.stbruno@cstkamloup.gouv.qc.ca



Inscription dès maintenant





Charivari



Remets les lettres en ordre afin de trouver des mots en lien avec la Saint-Valentin.



RUMAO



UOCRE



TNEAIVLN



ATOHCCOL



URFEL



RSIBAE



Réponse p. 16

LE TRAIT D'UNION

Février 2026

PAGE 10

Chronique culinaire

Bonne St-Valentin à tous, profitons-en pour dire à nos proches que nous les aimons et leur cuisiner un délicieux repas.

Shop suey au bœuf

Environ 1 ½ lb de bœuf haché
Légumes pour sauce à spaghetti Saladexpress ½ sac de 700 g
1 c. soupe de gingembre haché
3 c. à soupe de sauce soya
1 tasse de fèves germées
2 c. à soupe d'huile de canola
2 c. à soupe de Ketchup
Facultatif : 2 c. à thé d'ail haché, 2 c. à soupe de persil frais haché

Préparation :

Dans une poêle, chauffer l'huile à feu moyen. Cuire le bœuf haché 5 minutes.

Ajouter le mélange de légumes, le gingembre et, si désiré, l'ail. Cuire de 2 à 3 minutes.

Ajouter la sauce soya, le ketchup et les fèves germées. Saler et poivrer. Prolonger la cuisson de 1 minute. Si désiré, parsemer de persil.

Moelleux au chocolat

55 g (2 carrés) de chocolat non sucré
125 ml (½ tasse) de beurre
250 ml (1 tasse) de sucre
2 œufs battus
125 ml (1/2 tasse) de farine
80 ml (1/3 tasse) de pépites de chocolat au lait

Préparation :

Faire fondre le chocolat non sucré au micro-ondes. Incorporer le beurre puis le sucre. Ajouter les œufs battus.

Ajouter la farine et battre afin d'obtenir une pâte lisse. Verse et étends la pâte dans un plat beurré allant au four. Faire cuire au four à 160 C (320° F) pendant 35 minutes.

À la sortie du four, ajoute les pépites de chocolat sur le dessus du moelleux. Prendre note qu'il est normal que le moelleux semble peu cuit à sa sortie du four.

Source : 5 ingrédients, 15 minutes. Le magazine de la cuisine simple et rapide

Micheline Dionne



Le 5 janvier, le cœur heureux et rempli de bienveillance, plusieurs bénévoles de l'organisme JE COLLATIONNE ont bravé ensemble le froid afin de livrer les milliers de collations bonnes pour le bedon, la tête et le cœur à plus de 600 élèves au quotidien en classe.



La gang de l'école St-Bruno et grand MERCI de la complicité de Pascale Pelletier, DG de la municipalité.

JE COLLATIONNE

Anne Crevier, secrétaire

Vous souhaitez retourner sur le marché du travail?

Vous avez 50 ans et plus?

L'initiative ciblée pour les travailleurs expérimentés (ICTE) est pour vous!



Vous pourriez être éligible à une allocation de participation
*Certaines conditions s'appliquent.

Contactez-nous

T : 418 855-2777

C : info@exzeco.com

Avec la participation financière de :



Dans le cadre du concours de dessins, 4 prix de participation de 25 \$ de la Librairie L'Option sont alloués, soit par un dessin ou un coloriage (fourni dans le journal de janvier) ayant pour thème la Saint-Valentin. Nous avons reçu 14 dessins et 6 coloriages .

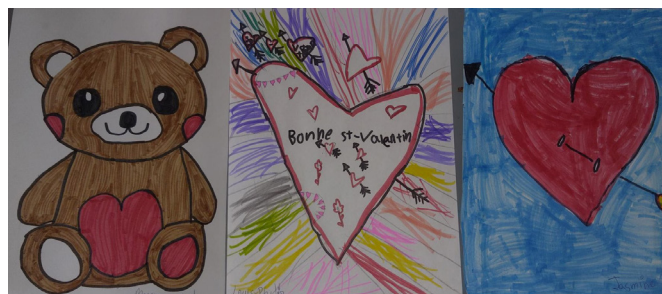
Rappelons que si vous participiez aux deux catégories vous ne pouvez gagner qu'une seule fois. Voici donc les gagnants par tirage au sort : Catégorie dessin: Léa Gaudreau (5^e - 6^e) et Gabriella Harvey (5^e - 6^e) et catégorie coloriage: Emma Gagnon (mat.) et Laurence Dubé (5^e - 6^e).

Maternelle





1^e et 3^e année



5^e et 6^e année



L'équipe du journal félicite les gagnants et remercie tous ceux qui ont participé.

L'équipe du journal



Une deuxième édition réussie pour la randonnée des vieilles motoneiges

C'est le samedi le 17 janvier qu'avait lieu pour une deuxième édition pour la randonnée des vieilles motoneiges organisée par Club des Pif-Paf du Kamouraska en collaboration avec la municipalité de Saint-Bruno. En effet les profits générés par l'événement seront remis pour soutenir les activités sportives de la municipalité.

En se rendant sur place sur l'heure du midi on pouvait en voir de toutes les sortes, de toutes les couleurs, des vieilles des moins vieilles.



Voici des photos de quelques plus vieux modèles



Petits et grands étaient prêts pour le grand départ évalué à plus de 90 motoneiges, pour un trajet de 45 km pour se rendre à la Pourvoirie des trois Lacs.



De retour au village un bon souper BBQ attendait les randonneurs. Deux-cent-quarante-cinq soupers ont été servis. Une soirée avec Yan et Annie, suivait pour mettre de l'ambiance et faire danser les personnes présentes. Tous se sont amusés à occuper la piste de danse.



Les employés de la municipalité ont également mis la main à la pâte en s'occupant du bar, ce qui les ont tenus bien occupés.

Une belle activité sous le signe de la convivialité qui anime notre belle municipalité.

Constance Gagné pour le Trait d'Union



- Suggestions de lecture : nouveauté exclusive pour nos lecteurs utilisant la version web de Pret-numérique (n'est pas offerte avec l'application mobile). Après le retour d'un livre numérique (ou audio) dans la section **"Mon compte"** des recommandations s'affichent automatiquement. L'objectif est de fournir à la personne abonnée un point de départ pour sa prochaine lecture. Pour informations supplémentaires, n'hésitez pas à consulter une bénévole de la bibliothèque.
- Nouvelle page "Facebook" disponible pour la bibliothèque. Inscrivez-vous et partagez en grand nombre. Référence : Bibliothèque Saint-Bruno de Kamouraska.
- Prochaine animation le 13 février, pour la classe maternelle 4 et 5 ans, sous le thème de la Saint-Valentin par Claudette Rivard.

Claudette Rivard
Pour l'équipe de la bibliothèque.

- Heures additionnelles d'ouverture pour la population, en ajout aux mercredis de 18 h 30 à 20 h et ce, les avant-midis, de 10 h à 11 h, les journées ouvertes pour le scolaire. Pour information, consulter :
- Le calendrier du journal "Le Trait d'Union"
- Le site web de la municipalité
- La page Facebook de la Bibliothèque
- Réaménagement de l'espace pour permettre un plus grand choix tant pour notre clientèle adulte, adolescent et enfant. L'espace jeunesse sera complètement repensé pour le rendre plus attrayant.
- Possibilité d'emprunter plus de livres avec le profil "Grand Lecteur". S'informer auprès de nos bénévoles.
- Des suggestions "Coup de cœur" seront identifiées avec un autocollant pour vous aider dans le choix de lecture. Prière de remettre l'autocollant avec le livre lors de son retour.

Possibilité de commander des livres directement aux bénévoles lors des heures d'ouverture ou via le site de la bibliothèque : biblio.bruno@crsbg.net.

10 astuces avec le Vicks que même les habitués ignorent

Découvrez des utilisations surprenantes de votre pot de Vicks Vaporub.

Soulagement de la toux nocturne
Appliquez sur la poitrine pour dégager les voies respiratoires.

Apaiser les pieds secs et craquelés
Massez sur les talons avant de dormir pour des pieds doux.

Calmer les douleurs musculaires
Frottez sur les muscles endoloris pour une sensation apaisante.

Décongestionner le nez bouché
Inhalez la vapeur pour un soulagement rapide.

Éloigner les moustiques.
Appliquez une petite quantité sur la peau comme répulsif.

Traiter les mycoses des ongles
Appliquez sur l'ongle infecté pour aider à combattre l'infection.

Soulager les maux de tête de tension
Massez sur les tempes pour détendre les muscles.

Accélérer la guérison des petites coupures.
Appliquez une fine couche pour prévenir l'infection.

Atténuer les vergetures.
Massez régulièrement sur les zones concernées pour améliorer l'apparence.

Parfumer discrètement votre intérieur.
Placez un peu de Vicks dans un diffuseur pour un parfum rafraîchissant.

Le Secret Bien Gardé du Vicks

Bien plus qu'un simple remède contre le rhume, le Vicks Vaporub est un allié polyvalent pour votre bien-être.

Consultez toujours un professionnel de santé en cas de problèmes persistants.

Place de l'Église

Assemblée de paroissiens



Nouvelles de
votre Club des
50 ans et +

Il y aura élection de deux nouveaux marguilliers ou marguillières dimanche le 22 février prochain après la messe. Mesdames Thérèse Lemieux et Danielle Dionne sont membres sortantes et toutes deux rééligibles. Si le défi vous intéresse.

Bienvenue à vous!

Communion

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer pour les messes, il est possible de recevoir la communion à domicile le jour de celle-ci. Communiquez avec Roger Lavoie, au 418-492-6702, pour plus d'informations.

MESSES Mois de février

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	8	Défunte Mme Ida Bernier	Sa soeur Laura Bernier
Dimanche 11 h	22	Défunte Mme Gisèle Dionne Gagné (1 ^{ère} anniversaire)	Sa famille

La vente de garage du 30 novembre dernier à remporter la somme de 872.25 \$.

Voeux pour 2026

Pour l'année 2026, votre conseil de Fabrique souhaite vous voir toujours aussi dévoués à la préservation de notre patrimoine qui nous est si précieux. C'est toujours un plaisir de voir votre sentiment d'appartenance à l'oeuvre.

Réponse charivari	
Amour	fleur
coeur	valentin
chocolat	baiser

C'est dimanche le 18 janvier dernier que se sont réunis 16 membres du Club pour un déjeuner quilles. Tous se sont bien amusés. Si vous désirez vous joindre lors du prochain, veuillez contacter M. Gilles Beaulieu au 418-492-7132.

Depuis plusieurs mois, les anniversaires des membres n'ont pas été publiés. Nous reprenons nos habitudes, alors voici ceux de janvier et de février.

Anniversaires de janvier

Colette Charest	01
Johanne Deschênes	01
Micheline Dionne	11
Denis Pelletier	11
Rose-Éva Chénard	16
Émilie Bernier	19
Louise Gagné	24
Guy Gagné	27
Gilles Bernier	28



Anniversaires de février

Réginald Dionne	07
Jocelyn Bossé	14
Guylaine Lévesque	14
Jacques Sénéchal	14
Ghislain Deschênes	20
Lorraine Bernier	22

Bonne Saint-Valentin à tous!

Constance Gagné
Club 50 ans et +



Le bac brun, est-ce que ça change vraiment quelque chose ?

Certains l'utilisent religieusement, d'autres le boudent. Le fameux bac brun suscite bien des réactions depuis son arrivée dans nos municipalités. Mais au fond, est-ce que ça vaut vraiment la peine de s'en servir ?



C'est quoi le problème au juste ? Les matières organiques (pelures, restants de table, résidus de jardin) représentent près de 50 % de nos poubelles. Au site d'enfouissement, elles dégagent du méthane, un gaz 25 fois plus puissant que le CO₂, et surchargeant nos dépotoirs.



2

Pourquoi on devrait s'en préoccuper ?

- 1.** Réduire nos émissions de GES en transformant nos résidus en digestat à l'usine de biométhanisation
- 2.** Économiser l'argent collectif (127-205 \$/tonne à enfouir VS tarif fixe au bac brun)
- 3.** Enrichir les sols agricoles de notre région avec un engrais naturel produit ici



Qu'est-ce qu'on peut faire concrètement ? Mettez tous vos résidus alimentaires au bac brun. Trucs anti-gel pour février : tapissez le fond avec du papier journal, emballez la viande dans du papier journal, ajoutez des matières sèches (feuilles, journal) pour absorber l'humidité. Gardez un petit contenant avec couvercle sur votre comptoir et videz-le 2-3 fois par semaine.

Consultez notre Guide complet sur : co-eco.org/bac-brun/



Plus de 200 000 \$ pour améliorer la sécurité routière dans Côte-du-Sud

Une aide financière de plus de 200 000 \$ est octroyée à la région de Côte-du-Sud en vue de projets d'amélioration de la sécurité routière.

Le député de Côte-du-Sud, M. Mathieu Rivest, au nom du ministre des Transports et de la Mobilité durable, M. Jonatan Julien, annonce la remise de 239 689 \$ aux municipalités de Saint-Aubert, Sainte-Hélène-de-Kamouraska et à la Ville de Saint-Pascal pour permettre la réalisation de leurs projets.

Ces projets consistent à :

- ☐ L'installation d'un radar pédagogique avec remorque pour la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska
- ☐ Construction de trottoir et feu clignotant pour la municipalité de Saint-Aubert
- ☐ L'installation de bollards, radars pédagogiques et feux FRCR pour la Ville de Saint-Pascal

Les montants versés aux organismes et aux municipalités admissibles proviennent du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR). Pour l'ensemble du Québec, c'est une somme record de 20 233 722 \$ qui est versée à plusieurs municipalités et organismes afin de réaliser un total de 210 projets durant la période 2025-2028 pour améliorer la sécurité routière et venir en aide aux victimes de la route.

Le PAFFSR s'inscrit dans la vision renouvelée de la sécurité routière du gouvernement du Québec. Dévoilé en août 2023, le Plan d'action en sécurité routière 2023-2028 présente 27 mesures pour favoriser la sécurité au bénéfice de tous en s'inspirant de la Vision zéro. Un investissement de plus de 180 M\$ est réservé à la mise en œuvre des mesures de ce plan.

Citations

« C'est avec un grand enthousiasme que je constate l'engouement de nos partenaires, avec ce nombre record de projets! Souvenons-nous que chacune de ces initiatives contribue à améliorer la sécurité routière au Québec, et ainsi à sauver des vies. »

Jonatan Julien, ministre des Transports et de la Mobilité durable

« Je suis ravi du soutien offert par le gouvernement du Québec afin d'améliorer la sécurité routière dans notre région! Les municipalités qui bénéficieront de cette aide financière ont présenté des projets qui permettront à tous les usagers des routes de Côte-du-Sud d'effectuer des déplacements plus sécuritaires. »

Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud



Centre-Femmes
LA PASSERELLE
DU KAMOURASKA

PROGRAMMATION

INSCRIPTION 418-492-1449

ACTIVITÉS À VENIR

11 février 13h30 - Espace de parole

12 février 9h30 - Toast-café : SADC

Tous les mercredis - Yoga avec Cynthia

26 février 13h30 - Atelier remue-méninges

25 février 12h - Dîner interculturel

Tous les mardis 13h30 - Textile

... et bien plus

VOIR LA PROGRAMMATION COMPLÈTE

www.lapasserelledukamouraska.org



Tournée des municipalités par la MRC de Kamouraska

La nouvelle préfète de la MRC de Kamouraska, Nancy Dubé, entreprend une tournée des municipalités du territoire. Accompagnée de la directrice générale, Catherine Langlois, elles iront rencontrer les élus, les citoyennes et citoyens afin de discuter avec eux, d'expliquer le rôle et les responsabilités d'une MRC et de mieux comprendre les réalités de chaque milieu.

Cette démarche, qui se déroulera jusqu'au printemps, s'inscrit dans la volonté de la MRC d'être un véritable gouvernement de proximité, présent sur le terrain et à l'écoute de la population. Les discussions permettront également d'alimenter la réflexion entourant la vision et les priorités de développement du Kamouraska pour les prochaines années.

Cette tournée représente aussi une occasion de mieux faire connaître les MRC, une structure essentielle mais encore méconnue du public.

À travers cette tournée, la préfète souhaite réaffirmer l'importance de collaborer étroitement avec les municipalités et les communautés locales, de soutenir les projets en émergence et de valoriser les forces du Kamouraska. Les rencontres prévues offriront un espace privilégié pour entendre les préoccupations, les besoins, les idées et les aspirations du milieu, et pour bâtir, collectivement, un territoire vivant, solidaire et tourné vers l'avenir.

La préfète Nancy Dubé et la directrice générale Catherine Langlois seront disponibles pour des entrevues. Les médias intéressés sont invités à communiquer avec Félix Garon, conseillers aux communications de la MRC afin de convenir d'un moment.

Relations de presse :

Félix Garon

Conseiller aux communications MRC de Kamouraska
418 492-1660, poste 253
fggaron@mrckamouraska.com



«La loterie APHK innove cette année! Dans le but de joindre un plus grand nombre de personnes, la loterie APHK sera virtuelle et débutera dès le 14 février prochain. Restez à l'affût de notre page Facebook pour les détails! Le personnel de l'APHK sera disponible pour aider les personnes au besoin. N'hésitez pas à nous contacter au 418 492-7149.

N'oubliez pas de profiter de notre grande vente de livres et de casse-têtes qui se poursuit jusqu'au 15 février à la Boutique APHK située au 655 rue Taché à Saint-Pascal.»



J'ai le plaisir de vous informer que le prochain Recensement de la population aura lieu en mai 2026. Afin de mener à bien cette importante tâche, Statistique Canada **embauche environ 32 000 personnes partout au Canada** pour aider les résidents à remplir leur questionnaire du recensement.

Le recensement permet de recueillir des données précieuses pour planifier les services locaux, en plus de créer des emplois valorisants. Ces emplois permettent aux résidents de soutenir leur collectivité, tout en gagnant un revenu et en développant leurs compétences.

Nous acceptons actuellement les candidatures à des postes de supervision et à des postes sans fonctions de supervision partout au pays. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page recensement.gc.ca/emplois.

Je fais appel à l'appui de votre municipalité pour faire connaître ces occasions d'emploi. Votre aide contribuera directement au succès du Recensement de 2026.

Comment nous aider à passer le mot :

- Invitez vos citoyens à postuler des emplois du recensement à l'adresse recensement.gc.ca/emplois.
- Partagez les ressources de notre [Trousse de soutien à la collectivité du recensement](#), qui contient des affiches, des images Web, du contenu pour les médias sociaux et des articles.
- Interagissez sur les médias sociaux et partagez des publications en utilisant le mot-clic #Recensement-De2026.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'équipe des [Communications du recensement](#).

Je vous remercie à l'avance d'appuyer le Recensement de 2026.

Patrice Mathieu
Directeur général, Bureau de gestion du recensement
Statistique Canada / Gouvernement du Canada

HEURES D'OUVERTURE

Bibliothèque

Tél. : 418 492-2612 #203

Mercredi :

18h30 à 20h00

Bureau municipal

Tél. : 418 492-2612

Lundi au jeudi :

9h00 à 12h00

13h00 à 16h00

Vendredi :

Fermé

Poste 201 : Réception

Poste 202 : Travaux Publics

Poste 205 : Direction générale

Poste 220 : Salle municipale

Poste 221 : Agente développement

Fabrique

Tél. : 418 492-1476



PIERRE-GILLES PLOURDE

Entrepreneur en construction
Rénovation résidentielle
et commerciale

162, route du Petit Moulin
St-Bruno (Québec) G0L 2M0

418 551-1190

pgpconstruction@outlook.com

RBQ : 5863-5327-01

LE TRAIT D'UNION

Devenez membre

Une contribution volontaire de 2\$ par personne
vous fait membre 2025-2026 et permet au
journal de poursuivre une couverture plus
large des enjeux locaux.

Nom (s) : _____

2\$/pers. =

**RAMONAGE
ÉLAGAGE**

KAMOURASKA

RAMONAGE • ÉLAGAGE
HAIE DE CÈDRE • GOUTTIÈRE

418 318-2846

www.ramoneurkamouraska.com

**Construction
Yves Gosselin**

Entrepreneur général
Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial

9, Route Lauzier
Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Tél.: 418 492-3492
Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51

Esthétique M.

Thiffany Michaud-
Lavoie

Thiffany_19@outlook.com

581-443-3769

Facebook, Instagram

1 rue dionne St-Bruno de
Kamouraska



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Déneigement résidentiel et commercial

Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église
Saint-Bruno

418-492-7803



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Gilles Beaulieu, *président*
Téléphone : 418 492-7132

Activités et loisirs pour tous



462, rang de la Croix

Saint-Bruno

418 492-7421

Service de restauration

Pistes de ski de fond

Raquettes

ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE



Membre affilié



Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi 9 h à 18 h
Jeudi 9 h à 20 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 13 h

555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0

Tél. : 418 492-1234

Téléc. : 418 492-2255

Courriel : 2366proprio@familiprix.ca



**Le Comité d'action
Communautaire inc.**

Roger Lavoie, président



Lunik inc.

PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE

BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 357
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com



VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

DUMAIS
Camille Dumas Inc.

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec)
418 492-2347

R.B.Q.: 1185-5277-70

CAMILLEDUMAIS.COM



Pneus F.M. inc.

595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375

Mécanique générale

590, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907

point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

Service de Pneus
Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
- agricole



418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal

Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire

492-7132

CARON

GRUPE FUNÉRAIRE

353, avenue Chapleau
Saint-Pascal
(Québec) G0L 3Y0
418 492-2222

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-714-6730
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest,
Saint-Bruno

Fabrique St-Bruno

En tout temps au
418-492-1476

PLACE AUX AÎNÉS



Saint-Bruno
Roger Lavoie, président
Tél. : 492-6702

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
G0L 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.





Dr Germain Dupuis
optométriste

Tél. 418-492-1430
Téléc. 418-492-2832

269, rue Taché, Saint-Pascal
Québec G0L 3Y0

www.centrevisuelstpascal.com

Maggie Caron,
audioprothésiste



Clinique auditive
Kamouraska

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE



permis 816

☎ **418 308-1489**

🌐 cliniqueauditivekamou.ca

📍 489, avenue D'Anjou
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0

BASIE32
web design impression



Depuis 1950

735, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
418 492-3632

91, boul. Cartier
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4X4
418 860-3632



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

418 492-2612
www.stbrunokamouraska.ca

Au plaisir de vous rencontrer.

Bonne saison *Hivernale!*

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

📞 418 254-1893 | (Sans frais) 866 734-1893
📧 Mathieu.Rivest.CDS@assembly.qc.ca

CRÉER
DYNAMISER
SOUTENIR

Transport Pierre Dionne
R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tél. : **418.852.1222**
Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

Toujours présent!

BERNARDGENEREUX.CA

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
KATASKOMIO—TEMISCOUATA

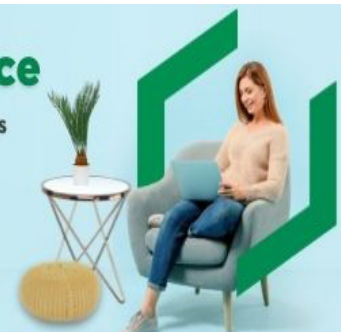
 **Desjardins**
Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

Services en ligne et à distance

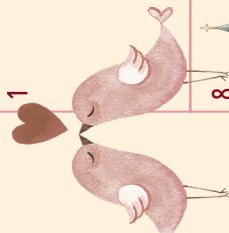
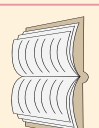
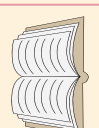
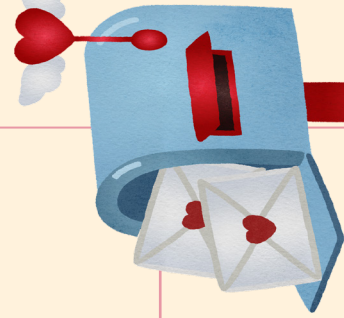
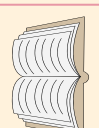


Chez Desjardins, nous restons près
de vous, même à distance.

Découvrez comment faire vos
opérations financières en toute
sécurité, dans le confort de votre
foyer.



Février 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 	2 	3  Séance du conseil 19 h 30	4  18 h 30 à 20 h	5  18 h 30 à 20 h	6  10 h à 11 h	7  Marche aux flambeaux 19 h
8  11 h	9 Dernière journée pour postuler travaux publics	10 	11  18 h 30 à 20 h Espace de parole Centre-Femmes	12 Toast-café SADC Centre-Femmes	13  10 h à 11 h	14  Joyeuse St-Valentin
15	16	17 Assemblée publique de consultation	18  18 h 30 à 20 h	19 	20	21 
22  Assemblée de paroissiens 11 h	23 	24 	25 18 h 30 à 20 h  Dîner interculturel Centre-Femmes	26 Ateliers remue-méage 	27  10 h à 11 h	28 

